



COMMUNE DE WASNES AU BAC

Informations municipales

A LA UNE : Une fois n'est pas coutume, nous ouvrons ce numéro non pas par une mais **DEUX bonnes nouvelles** ! Celles-ci concernent notre école LA FONTAINE et le chemin piétonnier vers le cimetière. Souvenez-vous, ces sujets avaient été abordés dans le discours de Mme Le Maire lors de la cérémonie des vœux et nous n'étions pas très optimistes !

L'ECOLE : le 10 février dernier Mme Le Maire a reçu un appel de M. l'inspecteur académique lui indiquant qu'aucune classe ne serait fermée à Wasnes à la rentrée 2023. Remercions ici notre député, M. Sébastien CHENU et le président de la région des Hauts de France, M. Xavier BERTRAND qui ont soutenu la requête de la commune en appuyant sur la nécessité de garder cette classe en ruralité. M. CHENU a également insisté sur les services proposés par la municipalité.

Mais soyons attentifs ! Nous avons « gagné une bataille mais pas la guerre » ! Pour éviter que cette question ne se pose à nouveau pour la rentrée 2024/2025, parlons autour de nous de notre école et des nombreuses prestations mises à disposition des parents par une petite commune comme la nôtre !



CHEMIN PIETONNIER : Depuis le 7 mars, vous avez entendu le bruit et vu le ballet des grues et autres engins de chantier s'activant vers le nouveau cimetière. Les travaux ont bien commencé ! Finalement, nous avons trouvé une solution qui pouvait satisfaire les services de la voirie départementale et NOREADE. Et surtout, alors que les subventions avaient été annoncées annulées par les différents organismes, ceux-ci sont revenus sur leur décision eu égard aux difficultés rencontrées par les entreprises pour s'approvisionner en matériaux. Une seule exigence : les travaux doivent s'effectuer avant le mois de mai... Vous avez compris la grande « bouffée d'oxygène » que cette décision apportait à la commune : nous avons donc démarré sans attendre !

Vous pourrez emprunter cette nouvelle voie plus sécurisante pour aller vous recueillir au cimetière courant juin. Dans cette attente, nous comptons sur vous pour respecter l'arrêté de circulation pris par la direction de la voirie départementale : circulation alternée par feux tricolores, vitesse limitée à 50 km/h, défense de stationner, de s'arrêter et de dépasser. Certes, cela est un peu contraignant mais c'est pour une bonne cause que vous avez appelée de vos souhaits !



Les
brèves
de
Gustine



Info n°14

27/03/2023



FESTIVITES

Récapitulatif des actions de nos associations :

04 février : Belle réussite pour le concours de belote organisé par l'APE qui a accueilli une majorité d'habitants des villages avoisinants.

11 mars : Le repas de printemps organisé par le comité des fêtes, suivi d'une tombola sur cases a rencontré un grand succès.



(Photo avant l'arrivée des convives)

18 mars :



C'est sous une météo clémente qu'a eu lieu la deuxième édition de « *Nettoyons la nature* ».

La Société de chasse remercie chaleureusement les plus de 30 bénévoles âgés de 8 à 75 ans qui se sont mobilisés afin de récupérer près de 6 m³ de déchets (deux remorques chargées sont parties en déchèterie !). Bravo à tous !

Attention à vos mégots de cigarette : ils nécessitent plus de 2 ans pour se dégrader...



Festivités à venir :

1^{er} avril : Le repas initialement prévu par l'APE a été annulé faute d'inscriptions suffisantes

07 avril : Chasse aux œufs interne à l'école préparée par l'APE au seul profit des écoliers.

10 avril : Chasse aux œufs organisée par le Comité des Fêtes au profit des enfants de moins de 11 ans (petits wasnois et les élèves de notre école). Pré-inscription obligatoire en mairie ou sur le site de la commune.

22 et 23 avril : Exposition d'art organisée par M. et Mme DENIZART (Association ART ET EXPRESSION) en salle des fêtes, le samedi de 14h à 18h et le dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h.

30 avril : Le Comité des Fêtes prévoit une brocante sur l'emplacement du terrain de foot. Une petite restauration, buvette et jeux seront prévus à cette occasion.



Associations (suite) : Une bonne nouvelle !

L'Atelier Créatif propose de réitérer l'activité pour les enfants qui avait été mise en place de 2009 à 2019, les mercredis après-midi des mois de juillet et août. L'épidémie avait eu raison de cette animation très appréciée.

Voici quelques-unes des activités proposées : peinture, perles hamas, mosaïque, sablage, aquarellum, tricotin, possibilité d'initier au tricot, à la couture, au crochet et à la broderie, et bien d'autres activités.....

Afin d'évaluer les besoins et possibilité d'occuper les enfants de 5 à 12 ans, une fiche d'inscription (avec modalités et cotisation) sera mise à votre disposition à la mairie, à compter de la mi-avril.

VOUS AIMEZ LA NATURE ?

Le SAGE de la Sensée vous emmène à la découverte des zones humides, marais et cours d'eau du territoire !

Au fil de l'eau

Venez découvrir les marais, cours d'eau et zones humides du territoire de la Sensée lors de promenades au fil de l'eau !

BRUNÉMONT
23 mars - Marais d'Aubigny
Parking du Chalet de l'étang

ETAING
19 avril - Le grand marais
(Eden 62)

HEM-LENGLET
24 mai - 1 rue le Marais
(croisement allée des bouleaux)

Notre équipe sera présente pour répondre à toutes vos questions !

<http://sage-sensee.fr>
SAGE de la Sensée

SyMEA



CONNAISSEZ-VOUS LE CLIC ?

Le Centre Local d'Information et de Coordination : CLIC Porte du Hainaut - Relais Autonomie est un guichet unique et gratuit de proximité porté par l'association « AU FIL DU TEMPS ».

Son rôle : Conseiller, informer, accompagner et orienter pour favoriser le maintien à domicile

Sont concernés les personnes âgées de plus de 60 ans, personnes en situation de handicap, leurs proches et les professionnels.

Afin de mieux faire connaître ce service, durant 3 jeudis après-midi, fin janvier et début février, une équipe de la porte du Hainaut a distribué des conseils pour mieux vivre à la maison.

La première séance : animée par un psychologue sur le thème : « **LE BIEN VIVRE CHEZ SOI** » :

- ◆ Entrer et sortir de chez soi
- ◆ Circuler chez soi (désencombrer les couloirs), disposer pour la nuit des interrupteurs à détecteur de mouvements.
- ◆ Poser un revêtement anti dérapant en cuisine et salle de bains.
- ◆ Réorganiser son espace en abaissant les armoires ou étagères de cuisine, utiliser des tiroirs. Rehausser la machine à laver. Etc.
- ◆ Douche au lieu de baignoire
- ◆ WC : toilettes à hauteur pratique et barres d'appui.
- ◆ Lit et canapé à hauteur (environ 50 cm)
- ◆ Installer des autos-collants sous les tapis pour éviter que ces derniers glissent.

La seconde séance, toujours avec le psychologue : « **LES DIVERSES POSITIONS A EVITER DANS CERTAINES SITUATIONS** » :

Entrer et sortir de son véhicule, porter ses courses, se pencher, faire son ménage, étendre son linge, se relever après une chute, etc.

Tout ceci agrémenté par la présentation de différents objets pouvant faciliter la vie. Vous pouvez trouver ces objets en pharmacie ou magasins spécialisés : Pince de préhension, barre d'appui, brosses à cheveux et peignes à long manche, semelle savonneuse, planche de bain, enfile bouton et crochet pour fermeture éclair, etc.

La troisième session animée par une conseillère en habitation : « **PROJETS D'AMENAGEMENT DU LOGEMENT** » :

Cette personne vous écoute puis vous oriente et vous conseille quant aux différentes subventions possibles, en fonction de vos ressources. Il est possible d'avoir recours :

- ◆ A l'ANAH (agence nationale pour l'habitat)
- ◆ Aux différentes caisses de retraites
- ◆ Au département (et parfois la Région)
- ◆ Aux CCAS ou services des villes
- ◆ Aux fournisseurs d'énergie (si demande thermique)

Tout ceci dépend de votre statut : propriétaire ou locataire.

Si vous souhaitez avoir des informations n'hésitez pas à contacter Thérèse GELDHOFF ou rendez-vous sur leur site : www.clicporteduhainaut.fr

Coordonnées :

CLIC Porte du Hainaut
Relais Autonomie



Contacts

2 rue Pierre Brizon
59135 WALLERS

03 27 24 32 46

clicporteduhainaut@relaisautonomie.fr

Ouvert du lundi au vendredi
9h00 - 12h30
13h30 - 17h00

Liens Utiles

Le Nord
MDPH





QUELQUES PETITS RAPPELS DE CIVISME



Désagréments visuels, olfactifs et sanitaires sont les conséquences des déjections d'animaux domestiques. Pensez à vous munir de sacs pour ramasser les croques de vos toutous.

L'article R632-1 du Code pénal et l'article R541-76 du Code de l'environnement classent les déjections canines au même rang que les déchets, les ordures, les liquides et les liquides insalubres.

L'obligation de ne plus employer de produits phytosanitaires par les agents communaux accroît la nécessité aux propriétaires et locataires de nettoyer devant leur domicile (nettoyage des feuilles mortes et détritrus, désherbage, dégagement de la neige ou du verglas, etc)

(Code général des collectivités territoriales articles L2212-2 et L2122-28)



* La collecte des déchets verts reprendra les 1^{er} et 3^{ème} jeudis des mois d'avril à octobre 2023. Le premier ramassage s'effectuera le **jeudi 6 avril 2023**.

* Déchèteries : passage à l'horaire d'été à compter du 27 mars :

HORAIRES D'OUVERTURE	FERMETURE HEBDOMADAIRE								
Lundi au samedi de 9h00 à 12h15 et de 13h30 à 18h30	<table border="1"> <tr><td>LUNDI</td><td>Denain - Rieulay - Walincourt Selvigny</td></tr> <tr><td>MARDI</td><td>Erre - Le Cateau - Mortagne du Nord - Saint Aubert</td></tr> <tr><td>MERCREDI</td><td>Caudry - Neuville sur Escaut - Hérin - Pecquencourt</td></tr> <tr><td>JEUDI</td><td>Aniche - Beauvois en Cis - Douchy les Mines - Saint Amand les Eaux</td></tr> </table>	LUNDI	Denain - Rieulay - Walincourt Selvigny	MARDI	Erre - Le Cateau - Mortagne du Nord - Saint Aubert	MERCREDI	Caudry - Neuville sur Escaut - Hérin - Pecquencourt	JEUDI	Aniche - Beauvois en Cis - Douchy les Mines - Saint Amand les Eaux
LUNDI		Denain - Rieulay - Walincourt Selvigny							
MARDI		Erre - Le Cateau - Mortagne du Nord - Saint Aubert							
MERCREDI		Caudry - Neuville sur Escaut - Hérin - Pecquencourt							
JEUDI	Aniche - Beauvois en Cis - Douchy les Mines - Saint Amand les Eaux								
Dimanche de 9h00 à 12h00									
Clary : Mardi, jeudi et samedi de 13h30 à 18h30									
Dimanche de 9h00 à 12h00									

CONSIGNES OBLIGATOIRES :

Toutes les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Avant de vous déplacer en déchèterie, vérifiez les horaires d'ouverture et les déchets acceptés en consultant le site internet du SIAVED : www.siaved.fr

POUR NE RIEN OUBLIER

AVIS AUX PARENTS

La commission « fêtes, cérémonies et monde associatif » de votre municipalité, souhaiterait harmoniser le décorum des célébrations des 8 mai et 11 novembre. Nous recherchons à cette occasion trois jeunes (10 à 12 ans). Chacun des enfants devra lire, lors de ces cérémonies, la liste des habitants du village morts pour la France au cours des deux dernières guerres. Merci de bien vouloir vous faire connaître auprès du secrétariat de la mairie.

CENTRE DE LOISIRS DE MARQUETTE

Pour les vacances du mois de juillet, la session n'est pas encore ouverte, mais surtout ne pas rater l'inscription car peu de places disponibles pour les enfants de Wasnes, et cela est valable pour les autres communes également.

RAPPEL : Vous avez sans doute reçu un flyer vous proposant d'inscrire vos activités dans un prochain numéro de Gustine et sur le site de la mairie. Si vous êtes concernés, pensez à saisir cette opportunité pour vous faire connaître auprès de la population.